

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/103/1.2

Feuillet n° 110

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 31 juillet**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 17 juillet 2020**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	48
Votants :	54
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Francis AUMETTRE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN.

**Suppléant** : Jacqueline CLAVERIE représente Didier CLERJOUX, Éric TAVERNIER représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de contrats de concession de service public d'assainissement collectif pour les systèmes de Terrasson-Lavilledieu, Le Lardin Saint Lazare et Beauregard de Terrasson**

Suite au transfert de la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les contrats de délégation de service public des communes de le Lardin-Saint-Lazare, Beauregard-de-Terrasson et Terrasson-Lavilledieu, ont été transférés à la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

Ces contrats fixent le cadre des relations entre la collectivité et la société Véolia pour l'exploitation et l'entretien des installations.

AR PREFECTURE

024-200041150-20200731-DE2020103-DE  
Regu le 03/08/2020

La durée des Délégations de Service Public (DSP) arrivant à échéance :

- le 31 décembre 2021, pour Les contrats du Lardin-Saint-Lazare et Beauregard-de-Terrasson ;
- le 31 décembre 2022, pour le contrat de Terrasson-Lavilledieu.

Il convient tout d'abord de réaliser un audit des trois contrats en vue de leur liquidation et de réaliser une analyse comparative des différents modes de gestion (DSP ou régie).

Pour mener à bien cette étude, il convient de lancer une mission de prestations intellectuelles pour permettre d'aider la collectivité à négocier la liquidation des contrats en cours, de faire son choix sur le mode de gestion et de l'assister soit à la passation de contrat DSP ou à la reprise du service en régie.

Cette prestation est estimée à 55 000 € HT.

Il est proposé au Conseil Communautaire de :

- Lancer la consultation de bureaux d'études spécialisés,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

### DECIDE

- **LANCER** la consultation de bureaux d'études spécialisés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 03/08/2020

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.

Pôle des Services Publics  
58, Av. Jean Jaurès

TERRASSON-LAVILLEDIEU  
05.53.90.96.10

AR PREFECTURE

024-200041150-20200731-DE2020103-06  
Reçu le 03/08/2020